



Protocole de rédaction de la revue *TTR*

Présentation de l'article

L'épigraphe

- Si l'épigraphe est une citation, il faut la mettre en italique, puis ajouter le nom de l'auteur cité et l'année entre parenthèses sous la citation (l'italique est facultatif). La référence bibliographique complète devra être mentionnée dans les « Références » à la fin de l'article.

Les sous-titres et intertitres

- Les sous-titres et intertitres sont en caractères gras.
- Les sous-sections peuvent être numérotées au besoin; cependant, l'introduction et la conclusion ne doivent pas être numérotées. La première sous-section après l'introduction porte le numéro 1, la suivante sera la 2, et ainsi de suite.

Les abréviations et les expressions latines

- *ad hoc* en vue de cela, pour cela

Les stratégies qu'il « gère » sont systématiques et cependant *ad hoc* dans la mesure où elles sont « déclenchées » par la rencontre avec un champ particulier.
(*TTR*, 22, 1, p. 223)

- Anon. auteur anonyme

Dans le texte : (Anon., 1882a, p. 201)
(*TTR*, 23, 1, p. 56)

Dans les Références : ANON. (1882a). « Minor Notices ». *The Critic*, 41, July 29, p. 201.
(*TTR*, 23, 1, p. 65)

- c.-à-d. c'est-à-dire
- cf. (*confer*) comparer, se reporter à

(cf. *supra*)
(*TTR*, 22, 2, p. 102)

- *et al.* (*et alii*) et coll.

(Rushdie, 1982; Ojo, 1986; Ashcroft *et al.*, 1989; [...])
(*TTR*, 23, 1, p. 96)

- *et seq.* (*et sequens*) et les suivant(e)s

(Luhmann, 1995, p. 210 *et seq.*; Moeller, 2006, p. 5 *et seq.*)
(*TTR*, 23, 1, p. 172)

- ff. (*foliis*) et dans les pages suivantes

(see Rowley, 2000, p. 63ff.)
(*TTR*, 23, 1, p. 42)

- i.a. (*inter alia*) entre autres

- *ibid.* (*ibidem*) au même endroit, dans le même passage

Après la guerre, même si les mentalités ont changé, « [l]es possibilités pour Marie de se développer selon ses goûts étaient plus difficiles » (*ibid.*, pp. 14-15) [...].
(*TTR*, 22, 1, p. 228)

- *id.* (*idem*) le même

- *infra* ci-dessous

- ma trad. ma traduction (lorsque l'auteur traduit lui-même une citation)

- N^o numéro (au début de la phrase)
- n^o numéro (à l'intérieur de la phrase)

[...] parue dans *Ellipse* (n^o 49, 1993).
(*TTR*, 22, 2, p. 30)

- n. note de bas de page

(1986, p. 28, n. 12).
(*TTR*, 22, 2, p. 47)

- NDA note de l'auteur

Je tiens à remercier Hélène Buzelin pour la relecture attentive de cet article, ses conseils et ses encouragements. (NDA)
(*TTR*, 23, 1, p. 95)

- NDT note du traducteur

- notre trad. notre traduction (lorsque l'auteur traduit lui-même une citation)

- n.p. non paginé

(Allen, 1966, n.p.)
(*TTR*, 23, 1, p. 19)
- *op. cit.* (*opere citato, opus citatum*) dans l'ouvrage cité
- p. page

(Gouanvic, 2001, p. 41.)
(*TTR*, 22, 1, p. 224)
- par ex. par exemple

(par ex., Durieux, 1988; Pym, 2002; Gouadec, 2005; Delisle, 2005; plus spécifiquement en traduction médicale) [...].
(*TTR*, 21, 2, p. 83)
- pp. plusieurs pages

(*ibid.*, pp. 14-15)
(*TTR*, 22, 1, p. 228)

(Folkart, 1999, pp. 31-32 et 33)
(*TTR*, 23, 1, p. 102)
- s.d. sans date

(Peterson, s.d.)
(*TTR*, 20, 2, p. 316)
- s.e. sans éditeur
- s.l. sans lieu
- [*sic*] indique que l'auteur a noté une erreur et qu'il l'a transcrite littéralement. [*sic*] peut également indiquer que la citation a été recopiée en conservant la mise en forme. L'expression peut signifier qu'est citée une phrase dont les termes ou le sens peuvent paraître étranges au lecteur ou le surprendre.

Ce recueil de traductions doit [*sic*] paraître [...].
(*TTR*, 22, 2, p. 107)
- *sq.* (*sequiturque*) et suivant

(Focchi, 1984, p. 145; voir aussi pp. 58 *sq.*, p. 95)
(*TTR*, 23, 1, p. 172)
- *sqq.* (*sequunturque*) et suivants

- *supra* ci-dessus
- Trad. traduction (référence à la fin de l'article)

MORAVIA, Alberto (1962). *Agostino*. Trad. Marie Canavaggia. Paris, Flammarion.
(*TTR*, 22, 2, p. 251)

- trad. traduction (référence à l'intérieur de l'article)

(Hawthorne, 1945, trad. Canavaggia, p. 300)
(*TTR*, 22, 1, p. 244)

- v. voir

Mais Étiemble valorise l'étude des affinités et des parallélismes ahistoriques (v. Block, 1970, p. 26).
(*TTR*, 22, 2, p. 25)

- vs (*versus*) par rapport à, par opposition à

[...] rêve vs réalité [...]
(*TTR*, 22, 2, p. 95)

Les dates

- Les décennies sont en chiffres arabes, en indiquant le siècle.

[...] au cours des années 1960 [...].
(*TTR*, 22, 2, p. 26)

- Les siècles sont écrits en chiffres romains.

[...] du milieu du XX^e siècle [...].
(*TTR*, 22, 1, p. 221)

L'ellipse

- Si on ne souhaite pas présenter une citation au complet, on remplace les mots supprimés par des points de suspension encadrés de crochets « [...] ». Ce peut être au début, au milieu ou à la fin de la phrase. Une espace précède le crochet ouvrant et une espace suit le crochet fermant.

Elles «[...] peuvent être définies mais seulement à l'intérieur du système théorique qu'elles constituent, jamais à l'état isolé » (Bourdieu et Wacquant, 1992, p. 71).
(*TTR*, 22, 1, p. 222)

- C'est seulement lorsque l'ellipse fait partie de la citation originale qu'elle peut être présentée sans crochets.

L'énumération horizontale

- On présente les termes d'une liste horizontale par un numéro suivi d'une parenthèse fermante. On sépare les éléments par une virgule et on emploie la minuscule au premier mot de chaque élément de la liste. Si l'énumération contient des syntagmes, on sépare plutôt les termes par un point-virgule et on emploie la majuscule au premier mot de chaque élément de la liste.

Cette approche permet 1) de couvrir l'ensemble du parcours des traducteurs, placés dans la situation concrète de la traduction d'un texte littéraire singulier (de la première lecture à la production finale et aux post-traductions), 2) de prendre en compte la très grande variabilité des parcours (interprétations, choix des faits de littérarité, esthétique), de mesurer la cohérence du travail (patrons préférentiels de travail) tout en fondant l'analyse sur une grille d'évaluation définie en fonction du texte source (les axes d'analyse) et, finalement, 3) de proposer le critère de la traduction « aboutie ».
(TTR, 21, 1, p. 129)

[...] trois catégories de diplômés : 1) Les titulaires d'un *certificat* en traduction, généralement composé de 30 crédits obtenus, souvent par cumul, dans un programme ordinaire ou dans un programme d'éducation permanente; 2) Les titulaires d'un *DESS ou diplôme d'études supérieures spécialisées* composé de 30 crédits obtenus principalement sinon exclusivement au deuxième cycle; 3) Les titulaires d'une *maîtrise* en traduction ayant accédé à ce programme après un *diplôme de premier cycle obtenu dans une discipline autre que la traduction*.
(TTR, 21, 2, p. 139)

L'énumération verticale

- On présente les éléments d'une liste verticale par un numéro suivi d'une parenthèse fermante. On emploie la majuscule au premier mot de chaque élément de la liste.

1) La rationalisation « [...] déforme l'original en inversant sa tendance de base (la concrétude) et en linéarisant ses arborescences syntactiques » (1999, p. 54).
2) La clarification est « [...] un corollaire de la rationalisation, mais qui concerne plus particulièrement le niveau de "clarté" sensible des mots, ou leur sens » (p. 54).
3) L'allongement « [...] est un relâchement portant atteinte à la rythmique de l'œuvre » (p. 56) qui s'observe sous les formes de la rationalisation et de la clarification. [...]
(TTR, 22, 1, p. 240)

L'espace

- Une espace précède et suit les deux points.

[...] la grande diversité des références qu'il mobilise : John L. Austin, Walter Benjamin, Homi Bhabha [...].
(TTR, 23, 1, p. 152)

- Il n'y a aucune espace avant le point-virgule, le point d'interrogation et le point d'exclamation.
- Il n'y a aucune espace avant, ni après la barre oblique.

Tantôt, dans l'acception de « cultural translation »/« traduction culturelle » [...].
(TTR, 22, 2, p. 94)

- Une espace insécable est nécessaire entre les guillemets français ouvrants et fermants et le mot ou l'expression qu'ils encadrent.

Les guillemets

- Les guillemets français [« »] encadrent les citations.
- Les guillemets anglais, doubles apostrophes [“ ”], sont utilisés pour encadrer une citation à l'intérieur de la citation principale.
- Lorsqu'on donne des exemples hypothétiques, tels que Langue A vs Langue B, ou Culture A vs Culture B, A et B ne sont pas encadrés par des guillemets.

La différence entre les deux scolarités tient principalement aux cours de renforcement linguistique (langue A et langue B) [...].
(TTR, 21, 2, p. 151)

L'italique

- Pour « mettre en relief » un terme ou une idée, on utilise les italiques (on évite le soulignement et les caractères gras).

En effet, l'oralité est tantôt abordée du point de vue sociolinguistique, tantôt du point de vue du genre narratif ou encore de la *performance* (dans son acception anglo-saxonne).
(TTR, 23, 1, p. 97)

- Dans une citation, si les italiques n'étaient pas présents dans la version originale, on l'indique par « je souligne » ou « nous soulignons ».

[...] from the *doer's* viewpoint and not from the *thinker's*.
(Gawn, 1985, p. 3; je souligne)
(TTR, 21, 2, p. 154)

Les langues étrangères

- Pour une citation longue ou courte ou pour une référence en langue étrangère (autre que l'anglais et le français), il est important de donner une translittération et une traduction en français. La translittération est en italique. Attention : la traduction d'un mot, d'une expression ou d'un titre en langue étrangère est isolée entre crochets.

denizen [résidant d'origine étrangère]
(TTR, 22, 2, p. 259)

Sésame ferme-toi [*Close Sesame*]
(TTR, 23, 1, p. 106)

- Les toponymes en langue étrangère sont écrits en français, à moins qu'il ne soit nécessaire pour la bonne compréhension du texte de les écrire dans la langue d'origine.

Il y a six ans aux États-Unis [...].
(*TTR*, 22, 2, p. 124)

- Les mots étrangers qui n'ont pas été adoptés par l'usage en français sont mis en italique. (Si un mot étranger fait partie de l'usage français (sushi, vodka, bistro), l'italique n'est pas nécessaire.)

[...] à l'origine du roman policier *hard-boiled*.
(*TTR*, 22, 2, p. 122)

Les notes de bas de page

- L'appel de la note de bas de page se fait avant la ponctuation, soit dans le texte, soit à l'intérieur de la citation (à la fin de la phrase).

[...] qui ont débouché sur la traductologie dans le cadre – ou en dehors – de la littérature comparée⁵.
(*TTR*, 22, 2, p. 26)

- Si l'appel de la note de bas de page suit une citation longue en retrait, on le place après la ponctuation.

[...] il me paraît fort inconvenant d'y être indifférent ou même hostile.²⁴
(*TTR*, 22, 2, p. 107)

Les parenthèses

- En présence de parenthèses à l'intérieur d'une parenthèse, deux parenthèses fermantes sont nécessaires.

Affirmation toutefois remise en cause par certains (voir notamment Johnson (1971) et Andrzejewski et Lewis (1964) à propos de la poésie orale somalie, ou encore Finnegan (2007, pp. 96-113)).
(*TTR*, 23, 1, p. 98)

Le registre

- L'utilisation de « etc. » est à éviter dans le sens de « entre autres » ou « notamment ». Lui préférer ces dernières expressions.

Il peut s'agir entre autres d'une ville, d'une région ou d'une nation.
(*TTR*, 22, 2, p. 97)

Les tableaux et les figures

- Les titres des tableaux et des figures sont en caractères gras. Le titre d'un tableau se place au-dessus du tableau; le titre de la figure se place sous la figure. On évitera d'écrire les titres des tableaux et des figures en lettres majuscules.
- On doit numéroter les tableaux et les figures s'il y en a plusieurs.

Le tiret

- Les tirets doubles (demi-cadratin) isolent ou mettent en relief une incise ou un complément inséré. Un espace précède et un autre suit chaque tiret double.

J'aimerais examiner – sur cette toile de fond historique – de quelle manière Douglas Gordon Jones a conjugué poésie, comparatisme et traductologie au cours des années 1960 et au-delà, en réponse à la situation telle qu'elle se présentait alors à lui.

(*TTR*, 22, 2, p. 26)

Le trait d'union

- Il est à noter que, avec l'usage, certains noms composés se soudent. Il importe de vérifier si le trait d'union est obligatoire ou non. Si l'usage du trait d'union n'est pas obligatoire, l'auteur peut choisir de l'utiliser ou non. Dans tous les cas, l'usage doit être le même tout au long du texte.
- Le trait d'union peut être utilisé pour mettre l'accent sur un terme ou sur un concept. S'il est utilisé, il doit être clair à la lecture du texte que l'usage du trait d'union répond à un but particulier.

La présentation des citations et des références

- Les citations de plus de trois lignes sont présentées en retrait, sans guillemets, suivies de la référence bibliographique :

Dans *Poétique du traduire*, Meschonnic (1999) ne considère pas heureuse la représentation du traducteur comme un passeur, car

Passeur est une métaphore complaisante. Ce qui importe n'est pas de faire passer. Mais dans quel état arrive ce qu'on a transporté de l'autre côté. Dans l'autre langue. Charon aussi est un passeur. Mais il passe des morts. Qui ont perdu la mémoire. Ce qui arrive à bien des traducteurs. (p. 17)

(*TTR*, 20, 2, pp. 303-304)

- Les citations courtes sont incluses dans le texte, les notes de bas de page étant réservées aux explications, non aux détails bibliographiques.

- Si le nom de l'auteur est mentionné dans la phrase, n'indiquer que l'année de publication et le numéro de page :

Antoine Berman le réaffirme en rappelant que toute traduction est un tant soit peu *ethnocentrique* (1984) et Henri Meschonnic (1973, p. 308) [...].
(*TTR*, 22, 2, p. 121)

- Si le nom de l'auteur n'est pas mentionné dans la phrase, ce dernier doit être fourni dans la référence entre parenthèses :

« Des lectures de longue haleine, car elle avait beaucoup de temps. Jules Verne pour commencer, et puis Dickens, Balzac » (Louis, 2003, p. 13).
(*TTR*, 22, 1, p. 228)

- Lorsqu'on cite plusieurs pages consécutives, on utilise « pp. » :

Une analyse de ces publications et de ces événements est proposée dans notre thèse de doctorat (Arsenault, 2007, pp. 52-67).
(*TTR*, 22, 1, p. 225)

- Lorsqu'on cite plusieurs pages non consécutives, on utilise « et » (sans virgule).

(pp. 134, 156 et 198).

- Lorsqu'on cite plusieurs sources, on sépare les sources par un point-virgule.

(Anderson, 1991; Hymes, 1996; Heller, 1995, 1999)
(*TTR*, 22, 2, p. 99)

- Lorsqu'on cite une réédition, l'année de la publication originale est présentée entre crochets à droite de l'année de la deuxième publication.

(2000c [1916], pp. 142-265)
(*TTR*, 23, 1, p. 231)

- Lorsqu'on suggère au lecteur de consulter une autre référence pour avoir plus de détails sur l'idée ou sur l'opinion exprimée par l'auteur, on utilise « v. » (abréviation de « voir » :

[...] de développer une conscience de la valeur intrinsèque de l'œuvre (v. Block, 1970, p. 27).
(*TTR*, 22, 2, p. 27)

- Lorsqu'on suggère de consulter une référence qui exprime une opinion quelque peu ou très différente de celle de l'auteur de l'article, ou lorsqu'on reformule les propos d'un auteur dans ses propres mots, on utilise « cf. ».

(cf. *supra*)
(*TTR*, 22, 2, p. 102)

- Lorsqu'on se réfère à plusieurs auteurs d'un même ouvrage, on utilise « et » et non la virgule :

(Bassnett et Trivedi, 1999, p. 14)
(*TTR*, 20, 2, p. 311)

- Lorsqu'on cite une référence qui n'a pas de numéro de page, tels un site Internet ou une entrevue, on utilise « n.p. ».
- Lorsqu'on cite une source dont l'auteur est anonyme, on utilise « Anon. ».
- Lorsqu'on cite une note de bas de page, on utilise « n. ».
- Lorsqu'on cite la même page d'une référence deux fois de suite, on utilise l'abréviation « *ibid.* » que l'on place entre parenthèses :

[...] pour des producteurs de biens symboliques [...] » (Bourdieu, 1971, p. 55). Néanmoins, en réalité, elle fait partie du champ de grande production qui est « [...] spécifiquement organisée en vue de la production de biens symboliques destinés à des non-producteurs [...], soit dans les autres classes » (*ibid.*).
(*TTR*, 22, 1, p. 236)

- Lorsqu'on cite plusieurs fois la même source, mais à des pages différentes, on utilise l'abréviation « *ibid.* » à laquelle on ajoute le numéro de page (les deux placés entre parenthèses) :

L'art de la traduction, estime-t-il, est négligé par les comparatistes (*ibid.*, p. 95).
(*TTR*, 22, 2, p. 25)

- Lorsqu'on cite de l'information citée par une autre source, on inscrit « cité par », suivi de la source :

« Tout peut changer mais pas la langue que nous portons en nous. Ou plutôt, qui nous porte en elle comme un monde plus exclusif et définitif que le ventre maternel » (cité par Bianciotti, 2001, p. 3).
(*TTR*, 20, 1, p. 104)

- Lorsqu'on cite une page et les pages suivantes, on utilise l'abréviation « *sq.* ».
- Lorsqu'on compare un original et sa traduction, les références à l'original et à la traduction doivent être données séparément.

La ponctuation de la citation

- La citation conserve sa ponctuation normale à la fin, c'est-à-dire après le guillemet fermant.

- Si la citation est suivie d'une référence entre parenthèses, la ponctuation se place après les parenthèses.

[...] consiste à formuler « un “nouvel humanisme” [...] qui serait créé par le dialogue entre les différentes cultures [langues, ethnies, religions] du monde » (Gnisci, 1996, p. 68).
(*TTR*, 22, 2, p. 157)

Les références

- Les règles de ponctuation, des guillemets, etc., dans tous les cas suivent l'usage de la langue dans laquelle est rédigé l'article.
- Une bibliographie complète est placée à la fin du texte dans la section « Références ». Si plus d'une référence sont données par le même auteur, elles doivent être présentées en ordre chronologique ascendant (la plus ancienne en premier); le nom de l'auteur doit être répété pour chaque entrée. Si plusieurs ouvrages d'un même auteur ont été publiés la même année, on ajoutera une lettre minuscule (dans l'ordre alphabétique) à la suite de la date, sans espace.

CHIASSON, Herménégilde (1996a). *Cap enragé*. Unpublished manuscript.

CHIASSON, Herménégilde (1996b). *Climats : poésie*. Moncton, N.-B., Éditions d'Acadie.

CHIASSON, Herménégilde (1998). *Aliénor : théâtre*. Moncton, N.-B., Éditions d'Acadie.

CHIASSON, Herménégilde (1999). *Climates*. Trans. J.-A. Elder and F. Cogswell. Fredericton, N.B., Goose Lane.

CHIASSON, Herménégilde (2000). *Brunante : récits*. Montréal, XYZ.
(*TTR*, 22, 2, p. 87)

- La bibliographie peut contenir différentes rubriques pour diviser les références selon le type de source : entrevues, publications inédites, livres, films, etc.
- Seuls les titres cités ou mentionnés dans l'article sont inclus dans les Références. Les titres qui ne sont ni cités, ni mentionnés dans l'article ne doivent pas faire partie de la liste des références.
- Respecter les consignes suivantes pour citer les différentes sources.

- Livre par un seul auteur :

BERMAN, Antoine (1995). *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris, Gallimard.
(*TTR*, 23, 1, p. 116)

- Livre par deux auteurs :

MESCHONNIC, Henri et Gérard DESSONS (2005 [1998]). *Traité du rythme : des vers et des proses*. Paris, Armand Colin.

(TTR, 23, 1, p. 119)

- Livre par plusieurs auteurs :

LAFORTUNE, Louise, Suzanne JACOB et Danièle HÉBERT (2000). *Pour guider la métacognition*. Québec, Presses de l'Université de Québec.

(TTR, 21, 1, p. 94)

- Une anthologie ou un collectif avec un directeur :

GRANDBOIS, Alain (1990). *Poésie I*. Édition critique de Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde ».

(TTR, 22, 2, p. 33)

HADERMAN, Paul (1991). « Les Métamorphoses de "Sélection" et la propagation de l'expressionnisme en Belgique », in R. Frickx, dir. *Les Avant-gardes littéraires en Belgique. Au confluent des arts et des langues (1880-1950)*. Bruxelles, Labor, pp. 241-275.

(TTR, 22, 2, p. 114)

- Un collectif avec deux directeurs :

HEILBRON, Johan et Gisèle SAPIRO, dir. (2002). *Traduction : les échanges littéraires internationaux*. Numéro spécial des *Actes de la recherche en science sociale*, 144, 3.

(TTR, 18, 1, p. 152)

- Livre dans une collection :

ÉTIEMBLE, René (1963). *Comparaison n'est pas raison. La crise de la littérature comparée*. Paris, Gallimard, coll. « Les essais ».

(TTR, 22, 2, p. 33)

- Article dans un collectif :

DANCETTE, Jeanne (2002). « Le Protocole de verbalisation : un outil d'autoformation en traduction », in G. Mareschal, L. Brunette, Z. Guével et E. Valentine, dir., *La formation à la traduction professionnelle*. Les Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 65-82.

(TTR, 21, 1, p. 160)

- Article d'une revue :

GAMBIER, Yves (1994). « La retraduction, retour et détour ». *META*, 39, 3, pp. 413-417.

(TTR, 23, 1, p. 257)

- Si la revue est publiée mensuellement ou trimestriellement, une virgule précède et suit le mois ou le trimestre :

SOSSET, J.-L. (1932). « Les Livres ». *La Revue Nationale*, 15 août-15 septembre, pp. 973-974.

(TTR, 22, 2, p. 115)

- Article dans un journal :

MIRVILLE, Ernst (1974). « Literati oral ». *Le Nouvelliste*, Port-au-Prince, 11-12 mai.
(*TTR*, 23, 1, p. 119)

- Article d'une revue en ligne :

COSTE, Didier (2005). « Le Mondial de littérature ». *Acta Fabula*, 6, 3. Disponible à :
<http://www.fabula.org/revue/document1096.php> [consulté le 3 mai 2008].
(*TTR*, 22, 2, p. 147)

- Ouvrage de référence :

DUCROT, Oswald et Jean-Marie SCHAEFFER (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil.
(*TTR*, 21, 1, p. 161)

- Thèse ou mémoire non publiés :

DIAKITÉ, Boubakary (2003). *De la page d'écriture et du mythe de l'ancêtre rebelle : La problématique de l'écrit et de la parole dans le roman francophone ouest africain*. Thèse de doctorat, Department of French Studies, Louisiana State University. Inédit.
(*TTR*, 23, 1, p. 117)

- Ouvrages traduits :

HAWTHORNE, Nathaniel (1850). *The Scarlet Letter*. Boston, Ticknor, Reed et Fields.

HAWTHORNE, Nathaniel (1945). *La Lettre écarlate*. Trad. Marie Canavaggia. Paris, La Nouvelle Édition.

HAWTHORNE, Nathaniel (1949). *La Lettre écarlate*. Trad. Pierre Leyris. Paris, Les Compagnons du livre.
(*TTR*, 22, 1, p. 253)

- Source Internet :

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE DE LA LANGUE – LANGUAGE INDUSTRY ASSOCIATION (AILIA) (2004). *Industrie canadienne de la traduction. Carte routière technologique*. Disponible à :
[http://www.ailia.ca/tiki-index.php?page= Reports_en&bl](http://www.ailia.ca/tiki-index.php?page=Reports_en&bl) [consulté le 12 août 2007].
(*TTR*, 21, 2, p. 88)

- Livre d'une série :

BLOOM, Benjamin, dir. (1975). *Taxonomie des objectifs pédagogiques*. Tome 1 : domaine cognitif. Trad. Marcel Lavallée. Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
(*TTR*, 21, 1, p. 92)

- Deux maisons d'édition dans deux villes différentes :

PYM, Anthony (1997). *Pour une éthique du traducteur*. Arras, Artois Presses Université; Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
(*TTR*, 23, 1, p. 36)

- Correspondance :

Correspondance Goemaere, conservée aux Archives et Musée de la Littérature, Bruxelles.
(TTR, 22, 2, p. 113)

- Films :

ALLEN, Woody (1980). *Stardust Memories*. United Artists.
(TTR, 23, 1, p. 36)

- CD audio :

SAINTENY, Philippe (1998). « Nurrudin Farah, Somalie », in *l'Afrique littéraire : Poètes, romanciers et dramaturges : 50 ans d'écriture*, coffret de 3 CD audio. Paris, Frémeaux et associés/Radio France Internationale, CD n° 3, page 1.
(TTR, 23, 1, p. 120)

- Entrevue publiée :

PETERSON, Michel (s.d.). « L'imaginaire de la diversité. Entrevue avec Patrick Chamoiseau. Par Michel Peterson ». *Potomitan*. Disponible à : www.palli.ch/~kapeskreyol/divers/imaginaire.htm [consulté le 5 février 2007].
(TTR, 20, 2, p. 323)

- Entrevue par courriel :

JONES, D.G. (2009). « Échange électronique avec Patricia Godbout », 9 juin
(TTR, 22, 2, p. 34)

- Conférences :

KARSENTI, Thierry (2007). « Que pensent nos étudiants de l'usage des TIC dans l'enseignement universitaire? ». Conférence prononcée dans le cadre du 24^e Congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU) du 16 au 18 mai 2007.
(TTR, 21, 2, p. 90)

- À paraître :

AUDET, Louise (à paraître). « Conscience de la création en traduction littéraire : deux parcours génétiques ». *Les cahiers d'études hongroises*.
(TTR, 21, 1, p. 160)

- Sous presse :

PACTE (2007). « Une recherche empirique expérimentale sur la compétence en traduction », in D. Gouadec, dir., *Actes du Colloque International : Quelle formation pour le traducteur?* Paris, Maison du dictionnaire (sous presse).
(TTR, 21, 1, p. 61)

- Titre republié :

BERMAN, Antoine (1999, [1985]). *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*. Paris, Seuil.
(*TTR*, 23, 1, p. 116)

- Auteur inconnu :

Remplacer le nom d'un auteur inconnu par « ANON. ».

*** Pour toute question sur le Protocole et/ou la soumission d'articles, prière de contacter le bureau de la Revue :**

Revue *TTR*
Université Concordia
Département d'études françaises
1455, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau LB 628.00
Montréal (Québec) H3G 1M8 Canada
Tél. : 514 848-2424, poste 7520
Courriel : ttr@alcor.concordia.ca



Soumission d'articles à la revue *TTR*

- *TTR* accepte la soumission d'articles inédits en français ou en anglais. Peuvent être soumis les articles traduits en français ou en anglais à partir d'autres langues.
- Le formulaire *Engagement de l'auteur* dûment rempli est signé doit accompagner l'article soumis.
- Longueur maximale : 30 pages (21,59cm x 27,94 cm) à double interligne (Times New Roman, 12 pt), incluant les Annexes et les Références.
- Si l'article est écrit en français, l'Abstract en anglais doit suivre le Résumé en français et doit être une traduction de ce dernier. Le Résumé/Abstract ne doit pas dépasser 300 mots et habituellement n'excède pas un paragraphe.
- L'Abstract est suivi de cinq mots-clés en français, ces cinq mots-clés étant traduits en anglais et placés à la suite.
- *TTR* demande également aux auteurs de soumettre leur propre bio-bibliographie de 100 mots (un paragraphe), ainsi que leurs coordonnées complètes.
- L'article doit être envoyé au directeur/à la directrice du numéro en format Word (.doc) dans un fichier ne dépassant pas 10MB.
- L'article soumis doit faire preuve de correction orthographique, grammaticale et stylistique, et doit suivre le *Protocole* de la Revue.

*** Pour toute question sur le *Protocole* et/ou la soumission d'articles, prière de contacter le bureau de la Revue :**

**Revue *TTR*
Université Concordia
Département d'études françaises
1455, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau LB 628.00
Montréal (Québec) H3G 1M8 Canada
Tél. : 514 848-2424, poste 7520
Courriel : ttr@alcor.concordia.ca**



Pour usage interne

Article #

ENGAGEMENT DE L'AUTEUR/E

Le présent formulaire constitue un engagement de votre part relativement au statut du texte que vous avez soumis à la revue *TTR*.

Veillez le remplir, le signer et l'envoyer en document joint à l'adresse courriel ttr@alcor.concordia.ca

L'évaluation ne sera enclenchée par *TTR* qu'après réception du formulaire rempli et signé par l'auteur/e.

Titre de l'article :

Nom, titre et affiliation de l'auteur/e :

Courriel de l'auteur/e :

Veillez confirmer les renseignements suivants. Le cas échéant, cochez toutes les cases ci-dessous. La Revue se réserve le droit de refuser tout texte qui ne présente pas toutes les garanties d'intégrité.

- Le texte soumis représente un article original.
- Le texte n'a pas été soumis, et ne sera pas soumis, à une autre revue ou en vue d'une autre publication quel qu'en soit le médium, que ce soit en partie ou en totalité.
- Le texte n'est pas en cours d'évaluation ou de publication, que ce soit en partie ou en totalité, et ne le sera pas pendant le processus d'évaluation par *TTR*.
- Dans l'éventualité où le texte est une traduction, le texte original n'est ni en français, ni en anglais.

Veillez indiquer la langue et les références bibliographiques complètes de la publication.

Le texte soumis fait l'objet d'une correction orthographique, grammaticale et stylistique.

Le texte soumis suit le *Protocole de TTR*.

J'ai obtenu, auprès de l'éditeur détenant les droits, la permission de publier le texte, et je l'ai mentionné en bonne place.

J'ai obtenu la permission, auprès de l'éditeur détenant les droits, de reproduire le matériel provenant d'autres sources, y compris les textes, les photographies, les images, les diagrammes dont je n'ai pas la propriété, et je l'ai mentionné dans l'article.

Veuillez indiquer le nom, l'adresse, le courriel et les numéros de téléphone et de télécopie de la ou des personnes responsables des autorisations mentionnées plus haut. Veuillez expédier les autorisations dans un envoi séparé.

Nom :

Adresse :

Courriel :

Tél :

Télécopie :

Nom :

Adresse :

Courriel :

Tél :

Télécopie :

J'atteste par la présente que les renseignements fournis ci-dessus sont véridiques. Je conviens que, en ne respectant pas le présent engagement, je m'expose à ce que mon article soit rejeté par *TTR*.

Date _____

Signature _____